

Réf: Dossier N° 061996

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PROGRES TELECOM ET SERVICES »

Siège social Abidjan, Yopougon, NIANGON ACADEMIE DIOP, Lot 89, Ilot 82

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 03/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PROGRES TELECOM ET SERVICES »

Objet : - CABLE IMMEUBLE
- CONNEXION CLIENT B2B
- MAINTENANCE FIBRE OPTIQUE
- DEPLOIEMENT FIBRE OPTIQUE
- CLUSTER MAINTENANT CREATIVE ET PREVENTIVE
- DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, NIANGON ACADEMIE DIOP, Lot 89, Ilot 82

Dirigeant(s) : M KOFFI KONAN GHISLAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05966 du 30/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41179/GTCA/RC/2021 du 30/12/2021

